

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

Licence Droit

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sociétés, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Cette licence *Droit* propose une formation aux étudiants désirant acquérir des connaissances dans les principales disciplines du droit ainsi que des savoir-faire indispensables à l'exercice des professions juridiques.

Proposant trois parcours (*Droit général*, *Droit européen* et *Droit-histoire*), la formation permet à ses diplômés de poursuivre leurs études en master de droit ou de s'insérer directement dans le monde professionnel, notamment en se présentant à certains concours de la fonction publique.

Les enseignements sont dispensés à Orléans ainsi qu'aux antennes de Bourges et de Châteauroux par une équipe pédagogique conséquente, composée de professeurs, de maîtres de conférences et d'enseignants vacataires, assurant des cours magistraux et des travaux dirigés.

## Analyse

Objectifs
<p>La licence <i>Droit</i>, de facture classique, offre aux étudiants une solide formation de juriste généraliste. La formation présente de manière claire et précise les objectifs scientifiques et professionnels poursuivis ainsi que les compétences attendues.</p> <p>Les licenciés en droit peuvent poursuivre en master. Licence <i>per se</i>, la licence <i>Droit</i> permet aux étudiants de se préparer aux métiers du droit et de la justice. Toutefois le parcours <i>Droit-histoire</i>, ouvrant notamment à des secteurs d'activités liés au patrimoine, n'est pas immédiatement professionnalisant et appelle une poursuite d'études en master.</p>
Organisation
<p>La licence est organisée de manière à permettre une spécialisation progressive des étudiants. Le nombre d'unités d'enseignement obligatoires est élevé, garantissant ainsi une formation solide et exigeante.</p> <p>L'enseignement repose sur la combinaison entre des cours magistraux et des séances de travaux dirigés destinées à l'apprentissage de la méthodologie et à l'approfondissement des cours.</p> <p>Trois parcours sont proposés aux étudiants : <i>Droit général</i>, <i>Droit européen</i> et <i>Droit-histoire</i>.</p> <p>La première année de licence (L1) est généraliste et se base sur deux enseignements juridiques fondamentaux (droit civil et droit constitutionnel). Classiquement, les enseignements juridiques deviennent beaucoup plus nombreux en deuxième et troisième années de licence (L2, L3), permettant une consolidation et un approfondissement des savoirs et de la méthodologie acquis antérieurement.</p> <p>En proposant des enseignements supplémentaires, le parcours <i>Droit européen</i> est un cursus particulièrement exigeant permettant d'attirer des étudiants de bon niveau.</p> <p>On peut regretter que le parcours <i>Droit-histoire</i>, exposé à part, continue à être présenté comme s'il s'agissait d'une mention, ce qui nuit à la cohérence du dossier.</p>

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La licence <i>Droit</i> est une formation incontournable et distincte des autres formations proposées par l'Université d'Orléans. Elle poursuit des objectifs spécifiques, bien différents de ceux proposés par les autres cursus. Ce cursus est proposé non seulement à Orléans, mais également dans les antennes de Bourges et de Châteauroux. Des formations analogues se retrouvent dans des universités voisines, telle l'Université de Tours. Cependant, compte tenu de la demande et du nombre d'inscriptions (742 inscrits en L1 pour 2014-2015), la coexistence de ces licences ne pose aucune difficulté. Par ailleurs, l'Université d'Orléans est la seule à proposer, dans la région, un parcours <i>Droit européen</i>.</p> <p>La formation peut, en outre, compter sur les acteurs économiques et institutionnels (juridictions notamment) qui proposent des stages chaque année. Une convention de partenariat entre l'Université d'Orléans, l'ordre des avocats du barreau de Bourges et le Tribunal de grande instance de Bourges a été signée afin de déterminer les modalités de participation des étudiants aux travaux de la première chambre civile du Tribunal. Les collectivités territoriales contribuent, quant à elles, à soutenir les antennes de Bourges et de Châteauroux.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>La composition de l'équipe pédagogique est équilibrée, offrant une adéquation entre les champs de compétences des intervenants et les matières enseignées. Elle est composée essentiellement d'enseignants-chercheurs de l'établissement (29 intervenants à Orléans ; 24 intervenants à Bourges et 17 intervenants à Châteauroux). Quelques vacataires assurent des enseignements, mais le dossier ne mentionne pas leurs fonctions et n'apporte aucun renseignement les concernant.</p> <p>Les membres de l'équipe pédagogique se rencontrent au cours des réunions de l'école de droit et échangent sur le fonctionnement de la licence de droit à cette occasion.</p> <p>Les membres de l'équipe pédagogique sont investis de façon harmonieuse dans le pilotage de la formation. Les différents responsables de la formation forment, avec trois représentants du monde socio-économique et les délégués étudiants, ce que le dossier désigne comme étant l'équipe de formation. Celle-ci se réunit une fois par an, afin d'assurer un bilan de l'année écoulée et préparer la rentrée universitaire. Les délégués étudiants sont invités à cette réunion annuelle.</p> <p>L'équipe de formation se réunit en formation restreinte, autant que de besoin. Les co-directeurs des études dont le rôle paraît essentiel au bon déroulement de la formation travaillent en étroite collaboration avec les services administratifs.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les effectifs sont importants et en hausse depuis 2011, ce qui conforte l'attractivité de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 592 inscrits en L1 en 2011-2012</li> <li>- 613 inscrits en L1 en 2012-2013</li> <li>- 742 inscrits en L1 en 2014-2015</li> </ul> <p>Le taux de réussite est très bon. Si l'on se focalise sur les étudiants inscrits en L3, ce taux est d'environ 70 % pour 2014-2015.</p> <p>Un nombre croissant d'étudiants diplômés fait le choix de suivre une première année de master (M1) à l'Université d'Orléans, ce qui révèle l'attractivité des formations proposées en second cycle.</p> <p>Toutefois, aucun élément dans le dossier ne permet d'apprécier la diversité du recrutement en L1, ni l'insertion professionnelle à l'issue de la formation.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>Aucun lien formel avec un laboratoire de recherche de l'Université d'Orléans n'est mentionné, ce qui n'est pas anormal pour une licence.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La licence a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des savoirs, mais également des savoir-faire indispensables à leur insertion professionnelle.</p> <p>Ces compétences sont principalement acquises par le biais des séances de travaux dirigés.</p> <p>De surcroît, l'Université a passé une convention de partenariat avec l'ordre des avocats du barreau de Bourges et le Tribunal de grande instance de Bourges. Cette convention vise à reconnaître et à encadrer l'assistance et la participation des étudiants aux travaux du Tribunal. Cette participation donne lieu, de surcroît, à un moment d'échange avec les magistrats.</p>

<p>Enfin, la licence doit permettre à chaque étudiant de préciser son projet professionnel. Consacré au « projet personnel et professionnel » de l'étudiant, un atelier (prévu en L1 ou en L2) les conduit à travailler en groupe, à suivre des conférences de praticiens et à effectuer des recherches afin d'affiner leur projet.</p> <p>On peut regretter que la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne figure pas dans le dossier.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Les étudiants peuvent réaliser des stages tout au long de leur cursus. Le stage reste toutefois facultatif et ne conduit pas à l'octroi de crédits, ce qui est regrettable.</p> <p>Le nombre d'étudiants effectuant des stages va croissant au fil de la formation. Le nombre d'étudiants de troisième année effectuant un stage, non négligeable, a augmenté d'environ 50 % entre 2011-2012 et 2014-2015.</p> <p>Un atelier consacré au projet professionnel est également prévu en L1 ou en L2 (cf. <i>item</i> précédent).</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Les étudiants doivent obligatoirement suivre une unité d'enseignement (UE) de langue étrangère, sauf pour les étudiants inscrits dans le parcours <i>Droit européen</i> qui doivent en suivre deux (dont l'anglais). En outre, le parcours prévoit un cours sur la <i>Common law</i>, dispensé en anglais, et un cours d'introduction au droit comparé. Tous ces enseignements sont de nature à préparer les étudiants à un éventuel séjour dans une université étrangère.</p> <p>Le dossier fait état d'une mobilité étudiante à l'international « consistante », notamment pour le parcours <i>Droit européen</i>. Toutefois, le nombre d'étudiants Erasmus pour 2015-2016 est de 14.</p> <p>Par ailleurs, la formation accueille un nombre non négligeable, et en augmentation, d'étudiants étrangers (73 en 2012-2013 ; 104 en 2015-2016).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Les modalités de recrutement ne sont pas précisées. Le dossier évoque un accès restreint au parcours <i>Droit européen</i> sans donner davantage de précisions.</p> <p>Les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite éventuels ne sont pas non plus mentionnés.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les enseignements de la licence ne semblent être dispensés qu'en présentiel, l'existence d'un service d'enseignement à distance n'étant pas mentionnée dans le dossier. Il n'a pas été fait état, dans le dossier, de possibilités d'adaptation du cursus au profit d'étudiants en situation particulière.</p> <p>Le dossier ne donne pas de précisions sur la mise en œuvre éventuelle d'une procédure de validation des acquis de l'expérience.</p> <p>Des sessions de formation à l'utilisation des outils numériques de recherche documentaire sont proposées par la bibliothèque aux étudiants ; le dossier n'indique pas si ces modules sont obligatoires. Il est, en outre, prévu une unité d'enseignement « outils informatiques », au semestre 4, sans que le dossier ne donne davantage de précisions sur son contenu.</p> <p>Certains enseignants recourent à la plateforme numérique CELENE (cours en ligne et enseignement numérique pour les étudiants) afin de déposer des documents susceptibles d'être téléchargés par les étudiants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des étudiants s'effectue classiquement au moyen d'examens terminaux et de contrôles continus fondés sur les séances de travaux dirigés. Les examens peuvent prendre la forme d'un écrit ou d'un oral.</p> <p>La répartition des coefficients et des crédits est en cohérence avec l'importance donnée à chaque enseignement.</p> <p>Le dossier ne fournit pas de précisions quant aux jurys d'examens.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Aucun n'élément ne figure dans le dossier.</p> <p>Le dossier ne comprend pas le supplément au diplôme.</p>

Suivi des diplômés
Le dossier ne mentionne que des statistiques relatives au nombre d'étudiants issus de la licence ayant décidé de poursuivre en M1 à l'Université d'Orléans. Il ne fournit pas d'informations sur le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
La réunion de l'école de droit permet de dresser un bilan sur le fonctionnement de la licence. Les délégués des étudiants y assistent et peuvent faire remonter d'éventuels dysfonctionnements. Cette réunion, annuelle, semble permettre à l'école de droit de jouer le rôle du conseil de perfectionnement. Les responsables pédagogiques sont en contact avec ces délégués pour intervenir en cas de difficultés. Toutefois, l'évaluation des enseignements n'est pas institutionnalisée et reste à la discrétion de l'enseignant.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une formation attractive.
- Une licence garantissant la spécialisation progressive des étudiants.
- L'existence de deux parcours attirant des étudiants particulièrement motivés par leur singularité : le parcours *Droit européen* et le parcours *Droit-histoire*.
- Une équipe pédagogique conséquente et très impliquée sur les trois sites (Orléans, Bourges et Châteauroux).

### Points faibles :

- Un faible suivi du devenir professionnel des diplômés.
- Peu de renseignements sur les processus d'autoévaluation.
- Des documents absents du dossier.
- Une faible mobilité à l'international.

### Avis global et recommandations :

Cette licence couvre parfaitement le territoire (Orléans, Bourges et Châteauroux). Elle propose une formation exigeante et solide dans toutes les branches du droit et se trouve servie par une équipe très impliquée. La présence de deux parcours de spécialisation proposés aux étudiants constitue assurément une plus-value appréciable.

Néanmoins, il conviendrait de renforcer le suivi du devenir professionnel des étudiants diplômés. Afin de renforcer l'attractivité de cette licence, il serait, en outre, souhaitable de valoriser les stages par l'attribution de crédits, d'instaurer une évaluation systématique et anonyme des enseignements proposés et de renforcer la mobilité à l'international.

# Observations de l'établissement



Pas d'observation pour la mention

Fait à Orléans, le 1<sup>er</sup> juin 2017

Le Président

Ary Bruand